



Défendre la STABILITÉ de votre VIE PROFESSIONNELLE

Dans le secteur du sport les contrats sont établis à la demande et beaucoup sont en temps partiel. La crise sanitaire a mis à l'arrêt toutes les activités d'encadrement, qu'elles soient sportives ou dans l'animation, et le

flou quant à l'avenir de vos métiers pose un vrai problème. **La CFTC vous défend pour que vous puissiez avoir plus de stabilité et de visibilité dans vos vies professionnelles.**

AUGMENTER le salaire minimum



Nous nous engageons pour que les salaires minimum soient augmentés. Le prix de la vie augmente et personne ne doit être laissé de côté.

Nous travaillons pour vous, que ce soit dans les négociations de branche ou dans les commissions paritaires permanentes de négociation et d'interprétation, mises en places l'année dernière pour certaines conventions collectives.

Se FORMER ou se RÉORIENTER pour ÉVOLUER avec son métier



Avec les nouvelles habitudes sociales dans le sport et l'animation, les métiers qui composent ces branches évoluent : ouvertures de salles de sport, interventions ponctuelles dans l'animation... Les employés doivent se former pour proposer des

services ou des démonstrations de plus en plus variées ou doivent même se réorienter pour aller vers d'autres métiers du secteur. **La CFTC est avec vous et vous accompagne dans votre évolution professionnelle.**



227 000 travailleurs
dans ce secteur



23% de contrats
supplémentaires en 8 ans



30% des contrats
sont des temps partiels



26 Accords signés
par la CFTC entre 2017 et 2019

